

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00356 Numéro SIREN : 712 022 862 Nom ou dénomination : SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 9021

BILAN ACTIF

	2018			2017
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 629	10 629		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>10 629</i>	<i>10 629</i>		<i>23</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	968 961		968 961	968 961
Constructions	29 425 738	21 240 238	8 185 500	9 176 198
Installations techniques, matériel et outillage industriels	168 031	124 174	43 856	49 514
Autres immobilisations corporelles	2 106 531	1 830 227	276 304	410 806
Immobilisations en cours	236 583		236 583	42 572
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>32 905 845</i>	<i>23 194 640</i>	<i>9 711 205</i>	<i>10 648 052</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 432 622		4 432 622	4 432 622
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	(185)		(185)	33 921
Autres immobilisations financières	16 640		16 640	3 640
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>4 449 077</i>		<i>4 449 077</i>	<i>4 470 183</i>
ACTIF IMMOBILISE	37 365 552	23 205 269	14 160 282	15 118 260
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	579 490		579 490	1 320 746
Autres créances	22 205 654		22 205 654	11 641 924
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>22 785 144</i>		<i>22 785 144</i>	<i>12 962 670</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	10 529 179		10 529 179	5 526 234
Disponibilités	1 508 156		1 508 156	88 263
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>12 037 336</i>		<i>12 037 336</i>	<i>5 614 498</i>
ACTIF CIRCULANT	34 822 481		34 822 481	18 577 169
Charges constatées d'avance	4 882		4 882	147 288
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	72 192 916	23 205 269	48 987 646	33 842 717

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2018	2017
Capital social ou individuel Dont versé : 4 400 000	4 400 000	4 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	439 999	439 999
Réserves statutaires ou contractuelles	3 959 058	3 959 058
Réserves réglementées		
Autres réserves	134 210	134 210
Report à nouveau	11 831 957	11 548 333
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 883 619	2 285 624
<i>Total situation nette</i>	<i>24 648 845</i>	<i>22 767 225</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	793 172	847 881
CAPITAUX PROPRES	25 442 018	23 615 107
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	807 894	735 314
Provisions pour charges	65 929	3 519
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	873 824	738 833
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 011 526	4 779 369
Emprunts et dettes financières divers	5 849 226	2 218 536
<i>Total dettes financières</i>	<i>19 860 752</i>	<i>6 997 906</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 001	978 303
Dettes fiscales et sociales	1 203 391	1 123 620
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>1 944 393</i>	<i>2 101 924</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	248 542	125 366
Autres dettes	618 116	263 579
<i>Total dettes diverses</i>	<i>866 658</i>	<i>388 945</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 671 804	9 488 776
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	48 987 646	33 842 717

COMPTE DE RESULTAT

	2018			2017
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	11 363 383		11 363 383	11 699 284
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 363 383		11 363 383	11 699 284
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			50 397	48 974
Autres produits (1) (11)			2	43 448
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			11 413 783	11 791 707
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			2 818 236	3 469 253
<i>Total charges externes</i>			<i>2 818 236</i>	<i>3 469 253</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			1 686 154	1 554 566
Charges de personnel				
Salaires et traitements			851 150	832 494
Charges sociales (10)			270 446	274 788
<i>Total charges de personnel</i>			<i>1 121 596</i>	<i>1 107 282</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 372 020	1 380 395
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			134 990	72 499
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 507 010</i>	<i>1 452 894</i>
Autres charges (12)			16 019	16 005
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 149 016	7 600 003
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 264 766	4 191 704
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			17 619	7 466
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			221 309	258 256
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			238 928	265 723
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			81 362	61 213
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			81 362	61 213
RESULTAT FINANCIER			157 566	204 509
RESULTAT COURANT			4 422 333	4 396 213

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2018	2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		80 262
Reprises sur provisions et transferts de charges	67 593	67 593
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 593	147 855
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 000 690
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 883	12 883
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 895	1 013 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	54 698	(865 719)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	593 411	1 244 870
TOTAL DES PRODUITS	11 720 305	12 205 285
TOTAL DES CHARGES	7 836 686	9 919 661
BENEFICE ou PERTE	3 883 619	2 285 624

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

527 621

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

50 397

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

SED SA

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 48 987 646 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 3 883 619€.

Les notes et les tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes ont été arrêtés le 31 mars 2019 par le Directoire.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général, ainsi que les règlements postérieurs.

La présentation des comptes et les méthodes retenues pour leur évaluation se soumettent aux dispositions des règlements CRC n° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, applicables depuis le 1er janvier 2005. L'analyse effectuée n'a pas conduit en raison de la nature des biens détenus à des modifications dans la comptabilisation des valeurs brutes et dans la durée des amortissements.

Les engagements de retraite sont repris dans les comptes de la société.

CAPITAUX PROPRES(voir annexe)

PROVISIONS (voir annexe)

A la cloture de l'exercice, un inventaire des litiges en cours est réalisé. Le cas échéant des provisions sont enregistrées en fonction de l'avancement des procédures et de l'estimation des risques encourus.

La provision pour risques et charges de l'exercice constate les engagements de retraite de la société pour un montant de 65 929 €.

Le reste de la provision 807 894 € concerne divers litiges, analysés et provisionnés au cas par cas en fonction du risque encouru.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Voir annexe)

Les logiciels standards et développements spécifiques, sont amortis sur une durée de trois années, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Voir annexe)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre des nouvelles règles sur les actifs, la méthode de comptabilisation par composant s'applique dès le 1 janvier 2005 aux immobilisations corporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue ; les durées généralement appliquées sont les suivantes :

Constructions : structure (50%)	35 Ans
Constructions : Toiture (20%)	25 Ans
Constructions : Agencements (30 %)	20 Ans
Agencements et aménagement	5 à 10 Ans
Installations techniques	5 à 10 Ans
matériel et outillages	5 à 10 Ans
Matériel de transport	3 Ans
mobilier	5 Ans
matériel informatique	3 à 5 Ans

Immobilisations Financières

Les titres de participation de la SeD logistique sont comptabilisés à hauteur de 4 385 123 €, ils ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. La valeur d'inventaire de ces titres correspond à la situation nette de la filiale concernée.

Les actions A2DIS représentent 47 500 €.

Ils correspondent à une prise de participation de 47.5% dans le capital de cette société créée en 2012 et sont comptabilisés à leur prix d'acquisition (sur la base de la valeur nominale des titres, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Les créances et les dettes

Les créances et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale. (Voir annexe)

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisations (Voir annexe)

Charges et Produits constatées d'avance : Il s'agit pour l'essentiel de charges d'abonnements et de maintenance ou de produits relatifs à l'exercice suivant.

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il englobe les facturations HT des loyers et de charges (refacturations de fluides, impôts et dépenses à la charge des locataires), ainsi que les prestations de gestion liées à la gestion du groupe assurée par la SED (Voir annexe).

Charges et produits exeptionnels

Les produits sont liés à la reprise d'amortissements dérogatoires 67 593 € et les charges sont liées à la dotation des amortissements dérogatoires pour 12 883 €.

Effectifs au 31 Décembre 2018

3 Personnes (cadre et dirigeant).

Montant des honoraires CAC (Voir annexe)

Accroissement et Allègement de la dette future d'impôt (Voir annexe)

Congés payés

La gestion s'effectue en interne, et donne lieu à l'établissement d'une provision mensuelle, réactualisée à chaque fois en fonction des événements constatés.

Cice

La société a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel au crédit d'un compte dédié, le compte 648 100.
Il est nul au titre de l'exercice.

Information en matière de crédit bail (Voir annexe).

Intégration Fiscale

La société SED et sa filiale la société SED LOGISTIQUE ont opté pour l'application du régime fiscal des groupes de sociétés, qui s'est appliqué entre elles pour la première fois au titre de l'exercice 1999.

La société SED LOGISTIQUE conserve la charge d'impôts sur les sociétés qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale, l'économie d'impôts résultant de l'existence du Groupe étant conservée par la société mère SED.

Consolidation

Les comptes de la société consolidée de la société SED LOGISTIQUE sont intégrés selon la méthode globale dans les comptes consolidés de la société SED, les comptes de la société A2DIS sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Transfert de Charges

Ce compte intègre essentiellement des transferts de charges liés aux remboursements des dépenses de formation et des remboursements d'assurance.

Filiales et Participations (Voir annexe)

Engagement hors bilan

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	22 000			22 000	200,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	22 000			22 000	

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2018	Augmentations	
		Réévaluations courant 2018	Acquisitions courant 2018
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 629		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	10 629		
Immobilisations corporelles			
Terrains	968 961		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	18 024 456		10 255
- Constructions sur sol d'autrui	744 000		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 426 134		220 892
Installations techniques, matériel et outillages industriels	158 631		9 400
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1 941 888		
- Matériel de transport	79 145		591
- Matériel de bureau et mobilier informatique	84 905		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	42 572		194 010
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	32 470 696		435 149
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 432 622		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 561		(21 106)
<i>Total immobilisations financières</i>	4 470 183		(21 106)
TOTAL GENERAL	36 951 509		414 043

	Diminutions		Valeur brute fin 2018	Valeur d'origine
	Virements courant 2018	Cessions courant 2018		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			10 629	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			10 629	
Immobilisations corporelles				
Terrains			968 961	
Constructions :				
- Sur sol propre			18 034 711	
- Sur sol d'autrui			744 000	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			10 647 026	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			168 031	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			1 941 888	
- Matériel de transport			79 736	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			84 905	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			236 583	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			32 905 845	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			4 432 622	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			16 455	
<i>Total immobilisations financières</i>			4 449 077	
TOTAL GENERAL			37 365 552	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	10 605	23		10 629
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	10 605	23		10 629
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	12 845 636	423 906		13 269 542
- Constructions sur sol d'autrui	327 321	28 408		355 730
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	6 845 434	769 531		7 614 965
Installations techniques, matériel et outillage indust.	109 117	15 057		124 174
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 585 918	105 204		1 691 123
- Matériel de transport	34 260	26 386		60 646
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 955	3 502		78 457
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	21 822 643	1 371 997		23 194 640
TOTAL GENERAL	21 833 249	1 372 020		23 205 269

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2018	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2018
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2018	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2018
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	847 881	12 883			67 593	793 172
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	847 881	12 883			67 593	793 172
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	735 314	72 579				807 894
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>735 314</i>	<i>72 579</i>				<i>807 894</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 519	62 410				65 929
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>3 519</i>	<i>62 410</i>				<i>65 929</i>
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	738 833	134 990				873 824
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL	1 586 715	147 873			67 593	1 666 996
Dont dotations et reprises d'exploitation		134 990				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 883			67 593	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	(185)	(185)		33 921
Autres immobilisations financières	16 640	16 640		3 640
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>16 455</i>	<i>16 455</i>		<i>37 561</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	579 490	579 490		1 320 746
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	330 000	330 000		165 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	807 894	807 894		735 314
Impôts sur les bénéfices	656 005	656 005		
Taxe sur la valeur ajoutée	206 404	206 404		190 987
Autres impôts, taxes et versements assimilés				13 569
Divers				
Groupe et associés (2)	20 004 771	20 004 771		10 335 267
Débiteurs divers	200 579	200 579		201 785
<i>Total actif circulant</i>	<i>22 785 144</i>	<i>22 785 144</i>		<i>12 962 670</i>
Charges constatées d'avance	4 882	4 882		147 288
TOTAL DES CREANCES	22 806 482	22 806 482		13 147 520
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de c					
- à un an maximum	14 011 526	7 000 292	7 011 234		4 752 833
- à + de un an					26 536
Emprunts et dettes financières divers (1)	165 504	0		165 504	165 504
Fournisseurs et comptes rattachés	741 001	741 001			978 303
Personnel et comptes rattachés	485 294	485 294			418 868
Sécurité sociale et autres organismes s	279 688	279 688			279 711
Impôts sur les bénéfices					161 456
Taxe sur la valeur ajoutée	298 371	298 371			247 813
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	140 037	140 037			15 770
Dettes sur immobilisations et comptes r	248 542	248 542			125 366
Groupe et associés (2)	5 683 721	5 683 721			2 053 032
Autres dettes	618 116	618 116			263 579
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	22 671 804	15 495 066	7 011 234	165 504	9 488 776
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux as					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2018	2017
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	232 635	3 557
Autres créances	807 894	735 314
<i>Total créances</i>	1 040 529	738 872
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	1 040 529	738 872

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2018	2017
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 316	29 523
Dettes fiscales et sociales	736 829	639 342
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>916 146</i>	<i>668 865</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	248 542	125 366
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	<i>248 542</i>	<i>125 366</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	1 164 688	794 232

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2018	2017
Charges d'exploitation :		147 289
<i>Total charges d'exploitation</i>		147 289
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		147 289
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	4 882	147 288

Nature des produits	2018	2017
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 882	147 288

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2018			2017			Variation
	France	Export et vraisos intracon	Total	France	Export et vraisos intracon	Total	%
loyers	8 251 153		8 251 153	8 277 789		8 277 789	-0,32 %
charges locatives	3 112 229		3 112 229	3 421 394		3 421 394	-9,04 %
TOTAL	11 363 383		11 363 383	11 699 183		11 699 183	-2,87 %

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2018					2017
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	4 422 333		4 422 333	575 309	3 847 024	3 151 343
Résultat exceptionnel	54 698		54 698	18 103	36 595	(865 719)
Résultat comptable (hors participation)	4 477 031		4 477 031	593 412	3 883 619	2 285 624

Résultat intégration fiscale	1 088 801		1 088 801		1 088 801	3 922 943
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
<i>Total avant impôt</i>	<i>3 388 230</i>		<i>3 388 230</i>	<i>593 412</i>	<i>1 088 801</i>	<i>3 922 943</i>

Autres						
Economie d'IS				593 412		
<i>Total autres</i>				<i>593 412</i>		

Total général	3 388 230		3 388 230		1 088 801	3 922 943
----------------------	------------------	--	------------------	--	------------------	------------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2018	2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	10	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>11</i>	
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		1 000 690
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés</i>		<i>1 000 690</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	12 883	12 883
Total des charges exceptionnelles	12 895	1 013 574

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	0	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		80 262
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cession d'éléments d'actif</i>		80 262
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	67 593	67 593
TOTAL	67 593	147 855

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	20 500
Autres honoraires	
TOTAL	20 500

VARIATIONS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Nature	Début exercice		Variations		Fin d'exercice		Impôt différé ou latent
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
Taux d'impôt :							
Décalages certains ou éventuels							
Provisions réglementées							
• A réintégrer ultérieurement							
- provision pour hausse des prix							
• A réintégrer éventuellement							
- provision pour fluctuation des cours							
• Libérées sous condition d'emploi							
- provision pour investissement							
• Amortissement dérogatoires							
Subventions d'investissement							
Charges non déductibles temporairement							
• A déduire l'année suivante							
- congés payés (ancien régime)	18 094		8 543		26 637		
- participations des salariés							
- autres							
• A déduire ultérieurement							
- provision pour retraite	277		62 411		62 688		
- autres							
Produits non taxables temporairement							
- plus values nettes à court terme							
- plus values de fusion							
- plus-values à long terme différées							
Charges déduites (ou produits imposés)							
fiscalement et non encore comptabilisés							
Ecart de conversion passif							
Ecart de conversion actif							
TOTAL	18 371		70 954		89 325		
Eléments à imputer							
Déficits reportables fiscalement							
Amortissements différés							
Moins-values à long terme							
Autres							
TOTAL							
Eléments de taxation éventuelle							
Plus-values sur éléments d'actif non amort.							
Réserve spéciale des plus-values à LT							
Réserve spéciale des profits de construction							
Autres							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	18 371		70 954		89 325		

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains	4 075 949			4 075 949
Constructions	36 999 314	1 318 714	23 640 126	13 359 188
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	41 075 263	1 318 714	23 640 126	17 435 137

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains		4 075 949					
Constructions	527 623	9 066 163					
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL	527 623	13 142 112					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des autuations et avales donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SED LOGISTIQUE	2 300 240	8 350 291	100	4 385 123	4 385 123			90 683 854	(2 839 029)	
A2DIS	100 000	99 250	47	47 500	47 500			5 008 355	59 618	

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	21 329 483
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	1 437 743
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 767 226
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	22 767 226
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	3 883 619
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	26 650 846
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	3 883 619
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	3 883 619



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Martine Avenard
6 rue Falconet
92310 Sèvres
France

Société des Entrepôts et de Distribution S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Société des Entrepôts et de Distribution S.A.
Zone industrielle de Moimont - 95670 Marly-la-Ville
Ce rapport contient 31 pages
Référence : VdB-SC



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Martine Avenard
6 rue Falconet
92310 Sèvres
France

Société des Entrepôts et de Distribution S.A.

Siège social : Zone industrielle de Moimont - 95670 Marly-la-Ville
Capital social : € 4 400 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice et le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital prévues par les dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

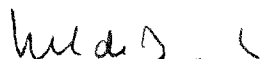
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

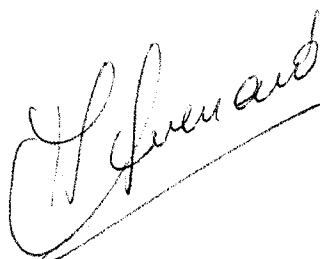
Paris La Défense, le 29 mai 2019

Sèvres, le 29 mai 2019

KPMG S.A.



Vincent de Becquevort
Associé



Martine Avenard



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Martine Avenard
6 rue Falconet
92310 Sèvres
France

Société des Entrepôts et de Distribution S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2018
Société des Entrepôts et de Distribution S.A.
Zone industrielle de Moimont - 95760 Marly-la-Ville
Ce rapport contient 29 pages
Référence : VdB-SC



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Martine Avenard
6 rue Falconet
92310 Sèvres
France

Société des Entrepôts et de Distribution S.A.

Siège social : Zone industrielle de Moimont - 95760 Marly-la-Ville
Capital social : € 4 400 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note A8 « Contrats de location-financement » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives au retraitement des opérations de location-financement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



Société des Entrepôts et de Distribution S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 mai 2019

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 29 mai 2019

Sèvres, le 29 mai 2019

KPMG S.A.

Vincent de Becquevort
Associé

Martine Avenard

S E D SA

SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION

COMPTES CONSOLIDES
Au 31 décembre 2018

ZI MOIMONT 21 rue Jean Jaurès 95476 Fosses Cedex

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN MILLIERS
D'EUROS)**

	31/12/2018	31/12/2017	Note n°
Chiffre d'affaires	95 935	81 735	
Autres produits d'exploitation	594	913	
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	-16758	-14 643	
Autres charges d'exploitation	-68 863	-55 367	
Impôts et taxes	-2 957	-2 671	
Dotations aux amortissements et aux provisions	-5205	-4919	D.16
Résultat d'exploitation	2 746	5 048	
Charges et produits financiers	-86	-26	D.17
Résultat courant des entreprises intégrées	2 660	5 022	
Charges et produits exceptionnels	-2152	-922	D.18
Résultat des opérations en commun			
Impôts sur les résultats	804	-1 354	D.11
Résultat net des entreprises intégrées	1 312	2 746	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	28	12	
Dot / Rep. aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 340	2 759	
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)	1 340	2 759	
Résultat par action	60,91	125.43	
Résultat dilué par action	60,91	125.43	

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

BILAN CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017	Note n°	PASSIF	31/12/2018	31/12/2017	Note n°
Actif immobilisé	34 350	36 852		Capitaux propres (part du groupe)	39 996	40 674	
Ecart d'acquisition				Capital	4 400	4 400	D.8
Immobilisations incorporelles				Primes, écarts de réévaluation			
Immobilisations incorporelles	67	85	D.1				
Ecart d'acquisition		190					
Immobilisations corporelles	33 691	35 994	D.2	Réserves	34 284	33 527	
Immobilisations financières	469	488	D.3	Résultat consolidé	1 312	2 747	
Titres mis en équivalence	123	95		Autres	28	12	
Actif circulant	54 704	39 652		Intérêts minoritaires			
Stocks et en-cours			D.4				
Clients et comptes rattachés	20 069	21 728	D.5	Provisions pour risques et charges	6 233	7 589	D.9
Autres créances et comptes de régularisation	7 632	5 225	D.6				
Valeurs mobilières de placement	13 529	10 026	D.7	Dettes	42 796	28 228	
Disponibilités	13 474	2 672		Emprunts et dettes financières	20 078	7 490	D.13
				Fournisseurs et comptes rattachés	13 939	11 643	D.14
				Autres dettes et comptes de régularisation	8 779	9 095	
TOTAL	89 053	76 503		TOTAL	89 053	76 503	

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers d'euros)

	Exercice 2018	Exercice 2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 312	2 747
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	4 692	4 213
- Variation des impôts différés	- 1 397	- 88
- Plus-values de cession		
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	4 818	6 872
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	924	- 795
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 742	6 077
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	- 3 452	- 3 956
Cession d'immobilisations	1 401	
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 2 051	- 3 956
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 2 002	
Minoritaires des sociétés intégrées	28	- 147
Autres variations	3 990	668
Variation des dépôts de garantie reçue		
Emissions d'emprunts	15 000	
Remboursements d'emprunts	- 5 768	- 1 020
Variation des dettes financières diverses	- 635	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	10 613	- 499
VARIATION DE TRESORERIE	14 304	1 621
Trésorerie d'ouverture	12 698	11 078
Trésorerie de clôture	27 003	12 698

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

	Capital	Réserve légal	Report nouveau	à réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Impact des réévaluations net d'impôt	Impact de changement de méthode	Autres variations	Total Autres	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2015	4 400			29 152	4 094				-31	-31	37 615
Affectation du résultat 2015					-4 094						-4 094
Résultat de l'exercice 2016					3 504						3 504
Autres variations				148					31	31	179
Situation à la clôture 31/12/2016	4 400			29 300	3 504				0	0	37 204
Affectation du résultat 2016				3 504	-3 504						0
Résultat de l'exercice 2017					2 747						2 747
Autres variations				723							723
Situation à la clôture 31/12/2017	4 400			33 527	2 747						40 674
Affectation du résultat 2017				2 747	-2 747						0
dividendes				-2 002							- 2 002
Résultat de l'exercice 2018					1 312				40		1 352
Situation à la clôture 31/12/2018	4 400	0	0	34 272	1 312	0	0	0	40	0	40 024

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

A PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe SED sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable et modifié par le règlement ANC 2015-07 sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000.

Les comptes consolidés respectent également les principes comptables définis ci-dessous.

La présentation des comptes et les méthodes retenues pour leur évaluation se soumettent aux dispositions des règlements CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, applicables depuis le 1^{er} janvier 2005. Le groupe a opté pour la méthode dite prospective.

A2 Méthodes de consolidation

L'ensemble des sociétés étant contrôlé exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère SED, est consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

La société A2DIS détenue à 47.5 % est consolidée par mise en équivalence.

A3 Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

A4 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

A5 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

A6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue ; les durées généralement retenues sont les suivantes :

- | | | |
|--------------|----------|-------|
| ▪ Logiciel : | linéaire | 3 ans |
|--------------|----------|-------|

A.6.1 Les autres immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur d'acquisition des logiciels.

A7 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dans le cadre des nouvelles règles sur les actifs, la méthode de comptabilisation par composants s'applique dès le 1^{er} janvier 2005 aux immobilisations corporelles et en particulier aux constructions (méthode prospective appliquée sur les immeubles destinés à l'exploitation).

C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue ; les durées généralement retenues sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------------|----------|------------|
| ▪ Construction : structure (50 %) | linéaire | 35 ans |
| ▪ Constructions : toiture (20 %) | linéaire | 25 ans |
| ▪ Constructions : agencements (30 %) | linéaire | 20 ans |
| ▪ Agencements et aménagements : | linéaire | 5 à 10 ans |
| ▪ Installations techniques : | linéaire | 5 à 10 ans |
| ▪ Matériel et outillages : | linéaire | 5 à 10 ans |
| ▪ Matériel de transport : | linéaire | 3 ans |
| ▪ Matériel informatique : | linéaire | 3 à 5 ans |

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

▪ Mobilier : linéaire 5 ans

A8 Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont retraités.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont majoritairement retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les durées d'amortissement retenues sont conformes à celles appliquées dans les comptes sociaux.

A9 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés ainsi que des titres immobilisés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

A10 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A11 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement qui correspondent à des dépôts à terme et des parts sociales sont évaluées à leur coût d'achat à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

A12 Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, un inventaire des litiges en cours est réalisé. Le cas échéant des provisions sont enregistrées en fonction de l'avancement des procédures et de l'estimation des risques encourus.

A13 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce calcul est externalisé.

La PIDR est comptabilisée dans les comptes consolidés.

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

La provision pour risques et charges de l'exercice constate les engagements de retraite du groupe pour un montant de 135 763 €.

Le taux d'actualisation 2018 est de 1.44%.

Le montant des versements effectués auprès de Prédica valorisés au 31/12/2018 s'élève à 443 764€.

A14 Impôts sur les résultats

Conformément aux prescriptions du règlement CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A15 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

A16 Résultat par action

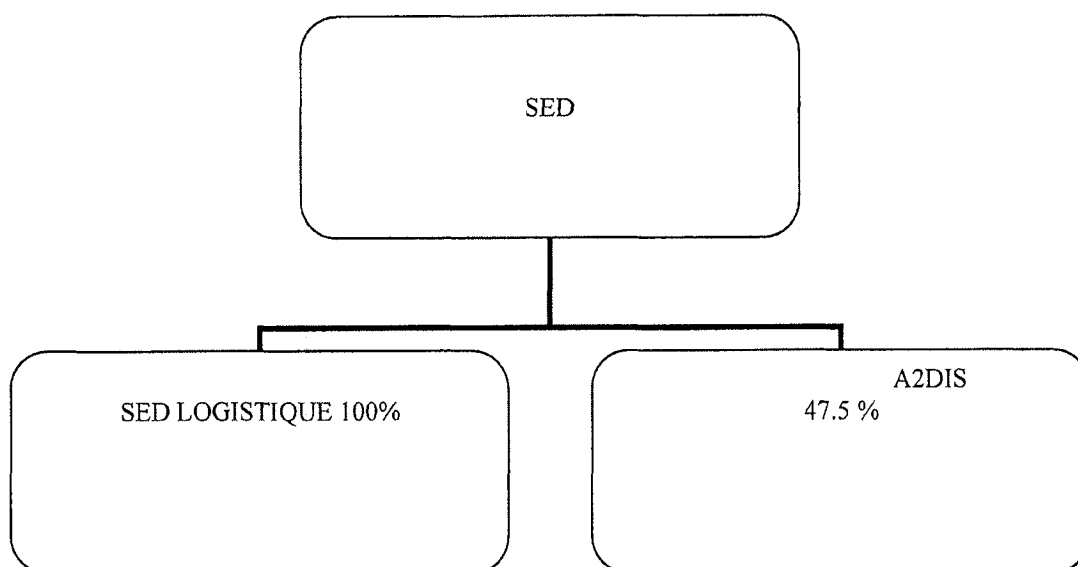
Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action.

B PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Une liste de l'ensemble des sociétés consolidées.

B1 Organigramme au 31 décembre 2018



B2 Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

B3 Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

B4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Aucune société n'est exclue du périmètre de consolidation.

C COMPARABILITÉ DES COMPTES

C1 Changements comptables

- Néant
-

C2 Changements de méthode de consolidation

Néant

C3 Variations de périmètre

- Aucune variation de périmètre

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D NOTES ET COMMENTAIRES

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

D1 Immobilisations incorporelles

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2018
Valeurs brutes							-
Frais d'établissement							-
Concessions, brevets, licences	10						10
Ecart d'acquisition	190		190				-
Autres immobilisations incorporelles	1 106	31					1 137
Avances et acomptes versés							-
Total	1 306	31	190	-	-	-	1 147
Amortissements							
Frais d'établissement							
Concessions, brevets, licences	- 10						- 10
Ecart d'acquisition							
Autres immobilisations incorporelles	- 1 022	- 49					- 1 071
Avances et acomptes versés							-
Total	- 1 032	- 49	-	-	-	-	- 1 081
Valeurs nettes							
Frais d'établissement							
Concessions, brevets, licences							
Ecart d'acquisition	190		190				-
Autres immobilisations incorporelles	84	- 18					66
Avances et acomptes versés							-
Total	274	- 18	190	-	-	-	66

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels, standards et développements spécifiques et sont amortis sur une durée de trois ans.

D.1.1 Ecart d'acquisition

Le fonds de commerce acquis en 1998 est retraité dans les comptes consolidés ; il a été imputé sur les capitaux propres en totalité pour 2 286 735 €. Cet écart d'acquisition est reconnu dans les comptes sociaux de SED LOGISTIQUE.

Acquisition par la société SED LOGISTIQUE d'un fonds de commerce d'une valeur de 190 k€ en date du 13 juillet 2016. Arrêt de cette activité Maghreb en 2018. Cet écart d'acquisition est donc sorti du bilan sur 2018.

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D2 Immobilisations corporelles

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Réévaluation + variation périmètre	Autres variations	31/12/2018
Valeurs brutes						
Terrains	969					969
Terrains en crédit-bail	4 076					4 076
Constructions	29 972	1 284				31 256
Constructions en crédit-bail	36 999					36 999
Installations techniques, mat. & out.	6 353	846				7 199
Installations techniques, mat. & out en crédit-bail	4 569		36			4 533
Autres immobilisations corporelles	7 107	239				7 346
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours	394	1002	1029			367
Avances et acomptes						
Total	90 439	3 371	1 065			92 745
Amortissements						
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	-20 311	-1355				-21 666
Constructions en crédit-bail	-22 321	-1319				-23 640
Installations techniques, mat. & out.	-3 313	-1028				-4 341
Installations techniques, mat. & out en crédit-bail	-3 303	-357				-3 660
Autres immobilisations corporelles	-5 197	-550				-5 747
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total	- 54 445	-4609				-59 054
Valeurs nettes						
Terrains	969					969
Terrains en crédit-bail	4 076					4 076
Constructions	9 661					9 590
Constructions en crédit-bail	14 678					13 359
Installations techniques, mat. & out.	3 040					2 858
Installations techniques, mat. & out en crédit-bail	1 266					873
Autres immobilisations corporelles	1 910					1 599
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						0
Immobilisations corporelles en cours	394					367
Avances et acomptes						
Total	35 994					33 691

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D3 Immobilisations financières

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Réévaluation + var. périmètre	Ecart de conversion	autres variation	31/12/2018
Valeurs brutes							
Titres de participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres immobilisations financières	488		19				469
Titres mis en équivalence	95	28					123
Total	583	28	19				592
Provisions pour dépréciation							
Titres de participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres immobilisations financières							
Titres mis en équivalence							
Total							
Valeurs nettes							
Titres de participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres immobilisations financières	488		19				469
Titres mis en équivalence	95	28					123
Total	583	28	19				592

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D4 Stocks et en-cours

Néant

D5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés				
Clients et comptes rattachés	21 729	20 416	20 416	
Créances fiscales et sociales	4 797	7 295	7 295	
Comptes courants débiteurs				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	428	337	337	
Charges à répartir				
Impôt différé actif				
Total	26 954	28 048	28 048	

D6 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant (hors stocks) se décomposent selon :

	31/12/2017	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	143	217	12				348
Autres créances							
Total	143	217	12				348

D7 Titres de placement

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé de la façon suivante :

Titre cotés	Valeur nette comptable	Valeur boursière
OBLIGATIONS du crédit du nord	3 000	3 000
CA SOLUTION EXEDENT	2 505	2 505
Crédit agricole Excédent	500	500
DAT Crédit du Nord	4 000	4 000
CAT SG	524	524
TITRES CE	1 000	1 000
SG Placements	2 000	2 000
Total	13 529	13 529

D8 Capitaux propres

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 22 000 actions d'une valeur nominale de € 200, soit une valeur totale de € 4 400 000.

D9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2017	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	31/12/2018
Autres provisions pour risques & charges	1 124	233	201				1 156
PIDR	127	62	54				135
Provisions impôts différés passif	6 338		1397				4 941
							0
Total	7 589	295	1 652				6 232

D10 Impôt différé

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

La prise en compte, au 31 décembre 2018, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	31/12/2017	31/12/2018	Variation
Impôts différés actif			
Impôts différés passif	6 338	4 941	-1 397

Les impôts différés se décomposent par nature de la manière suivante :

Impôt différé actif	31/12/2017	Impact réserves	Impact résultat	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2018
Organic	9					9
Participation des salariés	3		-3			0
TVTS	0					0
Abandon c/c	0					0
PV latente						0
OPCVM						
Provisions congés payés	426		-36			390
Retraitement PIDR	-33		39			6
Compensation IDA/IDP	-405					-405
Total	0					0

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

Impôt différé passif	31/12/2017	Impact réserves	Impact résultat	Variation périmètre	Autres variations	31/12/2018
Location-Financement	-6 461		1334			-5 127
Provisions réglementées	-283		61			-222
Compensation IDA/IDP	405		3			408
Total	-6 339		1398			-4 941

D11 Impôts sur les résultats

La distinction entre impôt exigible et impôt différé, au compte de résultat, se présente comme suit :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Impôt exigible	1 442	-593
Charge (produits) d'impôts différés	-88	1397
Total	1 354	804

D12 Preuve d'impôt

Le taux d'impôt utilisé est de 28%.

Rationalisation de l'impôt	Exercice 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 312
Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	-804
CICE	-435
Résultat avant impôt sur les bénéfices	508
<Impôt théorique au taux en vigueur>	-897
Différence d'impôt	1 701

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Analyse de cette différence d'impôt	Charges	Produits
Différences permanentes	-4	
Crédit d'impôt		
Différence de taux	1018	-687
Ecart sur Fonds Propres		
Total	1014	-687
Différence nette	-1701	

D13 Emprunts et dettes financières

D.13.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 779	14 012	7 000	7 011	
Emprunts en crédit-bail	635	0			
Dettes financières diverses	2 075	6 066	6066		
Concours bancaires courants					
Total emprunts et dettes financières	7 489	20 078	13 066	7 011	

D14 Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	11 643	13 939	13 939		
Avances et acomptes reçus sur commande					
Dettes fiscales et sociales	8 369	7 987	7 987		
Dettes sur immobilisations	389	493	493		
Autres dettes	336	298	298		
Produits constatés d'avance					
Ecart de conversion passif					
Total autres passifs à court terme	20 737	22 717	22 717		

L'ensemble de ces dettes est d'échéance inférieure à un an.

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D15 Engagements hors-bilan

D.15.1 Engagements reçus

Caution douane enlèvement et opérations diverses pour 135 000 €

Caution crédit agricole pour 80 640€

Caution crédit mutuel pour 1 575 000€ et 225 000€

D.15.2 Engagements donnés

Néant.

D16 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Reprises de provisions pour risques et charges	623	267
Reprises de provisions sur actif circulant	1	
Total reprises d'amortissements et de provisions	624	
Dotations aux amortissements	4 525	4 692
Dotations aux provisions pour risques et charges	362	296
Dotations aux provisions sur actif circulant	32	217
Total dotations aux amortissements et aux provisions	4 919	5 205

D17 Résultat financier

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

	Exercice 2017	Exercice 2018
Produits financiers		
Total des dividendes		
Revenus des autres créances et VMP		
Produits nets sur cession de VMP		
Produits des autres immobilisations financières		
Gains de change	1	
Autres produits financiers	333	230
Transfert de charges financières		
Total	334	230
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	-356	-316
Pertes de change	-3	
Autres charges financières		
Total	-359	-316
Résultat financier	-25	-86

D18 Résultat exceptionnel

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	81	
- Sur cession d'éléments d'actif corporel		
- Sur cession de titres consolidés		
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions et transferts de charges		
Total	81	0
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2152
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel		
- Sur cession de titres consolidés		
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	1000	
Autres charges exceptionnelles	1	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total	1001	2152
Résultat exceptionnel	-918	-2152
Ventilation du résultat exceptionnel		
- Part du groupe	-918	-2152
- Part des minoritaires		

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

D19 Effectif moyen

L'effectif employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	Exercice 2017	Exercice 2018
Cadres	88	69
Agents de maîtrise	60	98
Employés	74	85
Ouvriers	64	50
Total	286	302

E AUTRES INFORMATIONS

E1 Informations sectorielles

L'activité du groupe comprend cinq secteurs d'activité (la location d'entrepôts, la logistique/entreposage, le transport terrestre, le transport aérien et maritime, le remodeling de magasins).

Les recettes du transport terrestre se sont élevées à 50 983 k€ en 2018 (contre 44 015 K€ en 2017).

Les recettes de la logistique/ entreposage à 26 039 k€ en 2018 (contre 25 798 k€ en 2017).

Les recettes du transport aérien et maritime sont de 13 661 k€ en 2018 (contre 6 323 k€ en 2017).

Les recettes de location d'entrepôt et refacturation de charges à 5 252 k€ en 2018 contre 5 598k€ en 2017.

Soit un chiffre d'affaires consolidé de 95 935 k€.

E2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

E3 Dirigeants

Compte tenu du caractère confidentiel, les rémunérations allouées aux membres de la direction et du conseil de surveillance ne sont pas communiquées.

E4 CAC

Le montant des honoraires versés au CAC pour leurs missions sur l'ensemble des Sociétés du Groupe s'élève à 49 400 € pour l'exercice 2018.

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2018

SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2018

Société et forme Juridique	Siège social	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
SED	ZI de Moimont 21 rue Jean Jaurès 95476 Fosses	Société mère		
SED Logistique	ZI de Moimont 21 rue Jean Jaurès 95476 Fosses	Intégration Globale	100 %	100 %
A2DIS	ZI de Moimont 21 rue Jean Jaurès 95476 Fosses	Mise en équivalence	47.5 %	47.5 %

SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 4.400.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle de Moimont
95670 MARLY LA VILLE

712 022 862 R.C.S. PONTOISE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Actionnaires,

Le directoire vous a réuni ce jour en Assemblée *Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur l'Ordre du jour dont il vient de vous en donner lecture.

Conformément à la loi et aux règlements en vigueur, le Conseil de Surveillance doit vous présenter ses « observations » sur le rapport de gestion établi par le Directoire ainsi que sur les comptes annuels. Il doit également compléter le rapport de gestion du Directoire, notamment en émettant des propositions sur le renouvellement, la nomination ou la ratification de la cooptation de membres du Conseil ou sur le renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

**I/ « OBSERVATIONS » SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
AINSI QUE SUR LE RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE DIRECTOIRE**

Nous vous informons n'avoir aucune observation particulière à formuler sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2018** qui nous ont été présentés par le Directoire, ces comptes continuant à être établis dans le respect des principes de prudence, régularité, de sincérité et d'image fidèle. Les modifications de présentation et d'évaluation vous ont été clairement exposées par le Directoire.

Sur les comptes qui vous ont été présentés :

1. Les chiffres significatifs sont les suivants

- Chiffre d'affaires net : 11 363 383€
- Charges d'exploitation : 7 149 016 €
- Résultat après impôt : 3 883 619 €
- Total du bilan : 48 987 646€
- Actif immobilisé Brut: 37 365 552 €



- Amortissements : (- 23 205 269) €
- Titres de Participations : 4 432 623 €
- Capitaux propres : 25 442 018 €

2. Sur les comptes consolidés

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur les comptes consolidés qui vous sont présentés.

3. Sur l'affectation du résultat qui vous est proposée

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'affectation du résultat qui vous a été proposé par le Directoire, à savoir qu'après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font ressortir un bénéfice de 3 883 619.84 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- **REPORT A NOUVEAU** 1 947 619.84 €
Dont le solde ressortira dès lors à 13 779 577.44 €
- **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**..... 1 936 000 €
Soit un dividende de 88 Euros par action

4. Concernant les Filiales et participations

- Les résultats réalisés par notre filiale, la société **SeD LOGISTIQUE** sont en baisse par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Les résultats réalisés par notre filiale, **A2DIS** sont positifs.

5. Sur la situation de la Société et les prévisions ainsi que sur les évènements survenus de la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'établissement de son rapport de gestion par le Directoire

Nous ne formulons aucune observation particulière sur les informations qui vous sont données par le Directoire.

6. Sur l'actionnariat de la Société

Nous précisons que le pourcentage d'actions détenues en pleine propriété par des salariés est inférieur à 3%.

Cependant, aucun salarié de la Société ou de Sociétés qui lui sont liées ne détient d'actions de la Société faisant l'objet d'une gestion collective ou d'actions dont il n'aurait pas une libre disposition.



7. Droits de vote

Nous vous rappelons que le capital de la Société est composé de 22.000 actions ordinaires chacune disposant d'une voix.

Le nombre total de droit de vote s'établit donc à 22.000.

Il n'a pas été modifié depuis la dernière Assemblée générale.

II/ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

1. Sur la situation du mandat des Membres du Conseil de Surveillance et des Membres du Directoire

Nous vous informons que le mandat des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ayant été renouvelé le 05 juin 2015, lesdits mandats viennent à expiration à la date de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Patrick Dubois est Président du Conseil de surveillance et il ne détient pas d'autre mandat. Monsieur Christophe Dubois est Président du Directoire et président de la SED LOGISTIQUE.

2. Sur la situation du mandat des Commissaires aux Comptes

Nous vous informons que les mandats de la société **KPMG S.A.**, Commissaire aux Comptes titulaire et Madame **GOALEC**, Commissaire aux Comptes suppléant, arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Le mandat du Co-commissaire aux comptes titulaire, Madame Martine AVENARD et celui du Co-commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Sylvain MARY, viennent à expiration lors de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

3. Délégations en cours de validité accordé par l'assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital

Néant.

4. Modalités d'exercice de la Direction Générale

S.A à Directoire et Conseil de surveillance.



5. Sur situation des conventions conclues par une filiale détenue, directement ou indirectement, avec l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, lorsqu'elles ne sont pas des conventions courantes conclues à conditions normales

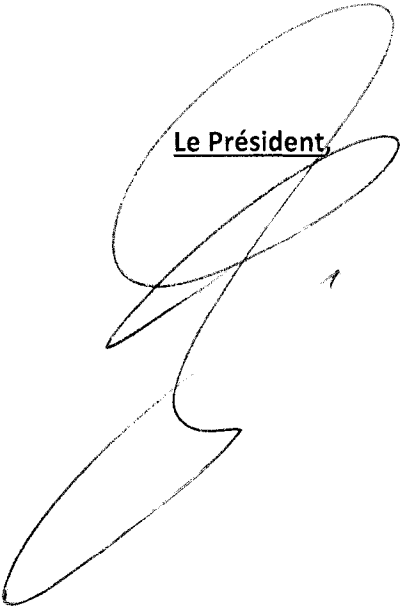
Néant

6. Sur les conventions réglementées

Dans quelques instants, lecture vous sera donnée du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en conformité avec les dispositions des articles L.225-86 et suivants du Codes de Commerce, rapport que nous vous demandons de bien vouloir approuver.

Le Conseil de Surveillance se tient à votre disposition pour vous donner toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

Le Président,



SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 4.400.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle de Moimont
95670 MARLY LA VILLE

712 022 862 R.C.S. PONTOISE

TEXTE DES RESOLUTIONS

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 14 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2018** lesquels font apparaître un bénéfice de 3 883 619 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élève à 47 634 Euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 13 337 Euros (taux appliqué : 28%).

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire, de leur gestion de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport des Commissaires aux Comptes concernant les comptes consolidés et après que lui aient été présentés ces dits comptes consolidés, approuve tels qu'ils sont présentés, ces comptes et bilan ainsi que toutes les opérations et faisant apparaître un bénéfice de 1 340 026 Euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant la proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 3 883 619.84 Euros de la manière suivante :

- **REPORT A NOUVEAU** 1 947 619.84 €
Dont le solde ressortira dès lors à 13 779 577.44 €
- **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** 1 936 000 €
Soit un dividende de 88 Euros par action

Si vous approuvez ces propositions, le revenu global, au titre de l'exercice 2018, de chacune des 22.000 actions composant le capital social sera de 88 Euros, comprenant un dividende de 88 Euros auquel s'ajoute la réfaction de 35.20 Euros.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les actionnaires personnes physique fiscalement domiciliés en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code Générale des Impôts sont désormais soumis sur ces revenus ainsi que les produits de placement à revenu fixe à prélèvement forfaitaire non libératoire de 21% pour les dividendes et revenus assimilés et 24% pour les produits de placement à revenu fixe, sauf à en être dispensé sur leur demande expresse à la condition que leur revenu fiscal de référence de l'avant dernière année soit inférieur à 75.000 Euros ou 50.000 Euros selon leur situation de famille pour les dividendes et 50.000 Euros ou 25.000 Euros pour les autres revenus.

Faute pour l'actionnaire de manifester son intention d'être dispensé du paiement du prélèvement forfaitaire non libératoire dans le délai prescrit, il sera réputé avoir implicitement pris la décision de s'acquitter de ce prélèvement à la source non libératoire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2015	1 747 829.60€	/	1 252 970.40 €
31.12.2016	0€	/	0€
31.12.2017	1 166 074 €	/	835 926 €

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aux termes du rapport spécial du Commissaires aux comptes celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2018** et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de Commerce.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, conclues au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies sur l'exercice écoulé, à savoir :

Avec la SOCIETE SED LOGISTIQUE

- Convention d'intégration fiscale.

Aux termes de cette convention, qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 1999, il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la société **SeD LOGISTIQUE** doit constater dans ses comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe **SeD** une charge ou un produit analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

A la clôture de l'exercice, la part d'impôt sur les Sociétés versées par la société **SeD LOGISTIQUE** à la société **SeD** s'élève à 0.00 Euros.

Avec la SOCIETE A2DIS

- Convention d'assistance.

Une convention d'assistance dans les domaines de direction générale, administrative, financière et juridique ainsi qu'en matière commerciale, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de communication et de négociation de contrats, a été signée avec la société A2DIS le 20 novembre 2014, à effet du 20 novembre 2014.

Le montant des prestations facturées à la société A2DIS s'est élevé pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à 24 000 Euros hors taxes. Ce montant est révisable annuellement en fonction des besoins de la société A2DIS tels qu'ils résulteront de son budget annuel.

Elle approuve les conventions mentionnées dans ce rapport, conclues au cours d'exercice antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant global des jetons de présence du Conseil de Surveillance pour l'exercice écoulé, à la somme de 16.000 Euros, à charge par lui d'en faire la répartition entre ses membres comme bon lui semblera.

SIXIEME RESOLUTION

AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous allons vous proposer de statuer sur une résolution relative à l'épargne salariale, conformément à la loi.

En effet, les actions détenues par les salariés de l'entreprise représentant moins de 3% du capital social, il y a lieu, en application de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce de vous soumettre une telle résolution, ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

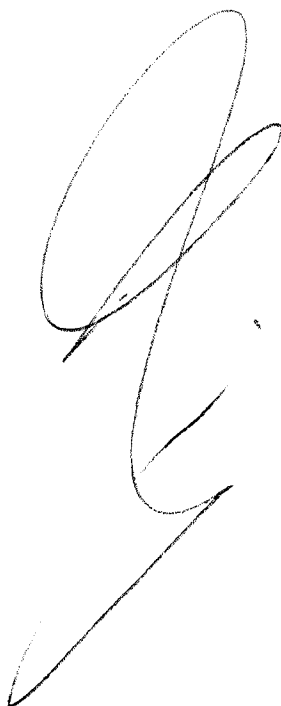
Les principales caractéristiques de cette augmentation de capital seraient les suivantes :

- le nombre total d'actions qui seront ainsi souscrites ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision,
- suppression du droit préférentiel de souscription,
- l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation et notamment :
 - mettre en place tout plan d'épargne entreprise qui serait nécessaire,
 - fixer le nombre des actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
 - arrêter la date et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation en conformité avec les prescriptions légales et statutaire et notamment fixer le prix de souscription, ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leur droit, les dates de jouissance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, étant précisé que le prix de cession des titres devra être déterminé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du Travail ;
 - fixer les délais et modalités de libération des souscriptions ;
 - constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et apporter aux statuts les modifications qui en résulteront ;
 - d'une façon générale, décider et effectuer soit par lui-même, soit par mandataire, toutes opérations et formalités, et faire le nécessaire en vue de la réalisation de la ou de ces augmentations de capital.

Nous vous proposons de rejeter cette résolution.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes pour réaliser les formalités auprès du Greffe du tribunal de commerce.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' or 'G' shape with a long horizontal stroke extending to the right.